

Note de synthèse



1. Contexte et principaux enjeux

2. Récents développements

Evolution du marché mondial du thé
Le secteur du thé dans les pays ACP
Nouvelles tendances

3. Implications pour les pays ACP

Relever les défis liés à la production
Devancer les tendances de consommation
Répondre à la demande croissante de thé biologique
Mobiliser des ressources pour répondre aux défis du changement climatique dans le secteur
Gérer la hausse des coûts des intrants

Secteur du thé

1. Contexte et principaux enjeux

Bien que les tendances mondiales de la consommation de thé soient en pleine mutation, la Chine reste le principal consommateur et producteur de thé. La Chine est également le principal exportateur de thé vert, et le deuxième plus gros exportateur de thé en général. L'Inde est le deuxième plus grand producteur de thé, et un grand négociant de thé (en important et réexportant des mélanges).

Le Kenya est le principal producteur de thé ACP, le troisième producteur de thé mondial et le plus grand exportateur de

« Le Kenya est le principal producteur de thé ACP, le troisième producteur de thé mondial et le plus grand exportateur de thé noir du monde »

thé noir du monde. Le Kenya produit non seulement du thé, mais il vend également

le thé produit dans la région d'Afrique orientale aux enchères hebdomadaires de Mombasa. Certains s'inquiètent de l'essor potentiel du Centre de négoce du thé de Dubaï, qui vend maintenant aux enchères la production de thé de six pays ACP et sept non ACP (voir article *Agri-trade* « [Les enchères du thé de Mombasa menacées ?](#) », 11 mars 2012).

Les prix du thé ont presque doublé entre 2002 et 2011, passant d'un prix composite FAO moyen de 1,56 \$US/kg en 2001 à 2,85 \$US/kg en 2011, après un record de

« Les prix du thé ont presque doublé entre 2002 et 2011 »

3,18 \$US/kg en septembre 2009. Ces prix plus élevés s'expliquaient principalement par une demande mondiale dépassant la production ; le pic de septembre 2009 a été attribué au conflit politique au Kenya et aux facteurs climatiques défavorables dans les grands pays producteurs.

Ces dernières années, avec la tourmente économique mondiale, la croissance de la demande et de la production a été quelque peu ralentie. La FAO estime la croissance de la production en 2011 à 1,8 %, contre 4,2 % en 2010, tandis que la consommation de thé en 2011 a nettement progressé, après une augmentation de 5,6 % en 2010. S'agissant de la consommation, une forte croissance de la demande sur les marchés émergents a été équilibrée par une croissance ralentie sur les marchés de l'OCDE affectés par la récession.

Les prix du thé devraient rester stables tout au long de 2012. La FAO prévoit une stabilisation des prix du thé noir, qui représente la majorité de la production mondiale, à environ 2,75 \$US/kg au cours des dix prochaines années, soit un niveau légèrement inférieur aux niveaux actuels. Toutefois, ceci présuppose l'absence de réaction excessive des cultivateurs en termes d'augmentation de la production, en réponse à la moyenne actuelle plus élevée des prix du thé. Une telle réaction est peu probable, compte tenu de la hausse des prix des intrants.

S'agissant des pays ACP et de l'UE, les importations de thé se font en franchise de droits. Ces importations englobent les thés finis, les normes en matière de sécurité alimentaire étant appliquées seulement pour des aspects tels que les limites maximales de résidus (LMR). Toutefois, après la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon, à partir du 11 mars 2011, l'UE a imposé des règlements spéciaux sur les importations du Japon. Ces mesures de contrôle strictes ont augmenté les coûts des importations, en particulier lorsque les entreprises ont introduit leurs propres mécanismes de contrôle.

Une poignée de multinationales jouent un rôle dominant dans le commerce du thé (Unilever, Tata Tea, Van Rees et James Finley). En Europe, par exemple, les trois principaux négociants et conditionneurs de thé contrôlent plus de 60 % des marchés du thé au Royaume-Uni, en Allemagne et en Italie. Le mélange, la transformation et le conditionnement du thé se font essentiellement en Europe et dans d'autres pays développés. Par ailleurs, les supermarchés en Europe constituent le principal débouché pour les grandes marques, tandis que les détaillants spécialisés ciblent le marché en expansion des thés aromatisés et spéciaux. Au Royaume-Uni, cependant, les supermarchés proposent de plus en plus des thés du commerce équitable : en 2010, les ventes du commerce équitable représentaient 10 % des ventes totales de thé du Royaume-Uni.

Le principal défi qui se pose aux producteurs de thé ACP est de savoir comment développer la chaîne de valeur en élaborant les stratégies appropriées en matière d'image de marque et de conditionnement, ainsi qu'un moyen adapté de différenciation des produits (par ex. une marque d'origine kényane) réalisant une valeur commerciale supplémentaire pour les producteurs. Les autres défis ont trait à la nécessité de diversifier les marchés pour échapper à l'extrême dépendance à l'égard de seulement cinq marchés d'exportation principaux (Égypte, Pakistan, Royaume-Uni, Soudan et Afghanistan). Bien que certains progrès aient été accomplis, il est nécessaire de consolider ces nouvelles opportunités de marché émergentes.

S'agissant de la production, gérer les procédures de vérification de plus en plus strictes pour les limites maximales de résidus et contenir les coûts des intrants restent des défis de taille.

2. Récents développements

Evolution du marché mondial du thé

La FAO prévoit une croissance annuelle de la production mondiale de thé noir de 1,87 % sur les dix prochaines années (légèrement inférieure à la croissance annuelle moyenne de 1,99 % enregistrée au cours de la dernière décennie), pour atteindre 3,28 millions de tonnes d'ici 2021. La production mondiale de thé vert devrait augmenter d'au moins 7,2 % par an, 2,6 millions de tonnes étant prévus en 2021. Ceci traduit une croissance significative de la production chinoise, qui s'est élevée à 2,3 millions de tonnes.

La consommation de thé noir devrait augmenter de 1,8 % par an et atteindre 3,36 millions de tonnes en 2021. La demande devrait dépasser l'offre

« La demande devrait dépasser l'offre en 2021, ce qui explique les prévisions de la FAO d'un prix mondial du thé d'environ 2,75 \$US/kg »

en 2021, ce qui explique les prévisions de la FAO d'un prix mondial du thé d'environ 2,75 \$US/kg, soit un niveau inférieur aux niveaux récents mais supérieur à la moyenne historique des prix (pour plus de détails, voir article *Agritrade* « [Les perspectives du secteur du thé pour 2012 sont jugées favorables, d'après la FAO](#) », 8 avril 2012).

Les développements de la production en Chine et en Inde continuent d'influencer les prix du thé. Par exemple, la sécheresse des quatre premiers mois de 2012 a affecté la production au nord-est de l'Assam, la principale

région productrice de thé en Inde, faisant chuter la production de plus de 14 % par rapport à il y a un an. Ce déclin de la production devrait maintenir les prix du thé à un niveau élevé en Inde et sur les marchés mondiaux. Par conséquent, si les prix aux enchères de Mombasa n'ont pas varié entre février et juin 2012, en août 2012, ils avaient augmenté de 3,6 % à 5,6 % des prix records atteints en décembre 2009.

S'agissant des tendances de consommation, la culture du thé en Chine est en pleine mutation. Les maisons de thé traditionnelles dans les grandes villes ont fait place à des magasins de thé haut de gamme vendant certaines des feuilles de thé les plus prestigieuses, les consommateurs chinois suivant les tendances « occidentales ». Dans ce contexte, on observe une préférence de plus en plus grande pour le thé noir, étant donné l'association du thé noir avec les modes de vie américain et britannique. Le thé noir est de plus en plus souvent acheté par les maisons de thé chinoises en Inde, prenant ainsi une part de marché de l'Afrique orientale.

Par ailleurs, la consommation annuelle de thé de l'Inde est en hausse (une augmentation prévue de 2,5 % en 2012), dépassant la croissance de la production nationale. Cependant, les conséquences de cette hausse de la demande indienne pourraient, à court terme, être compensées par les difficultés rencontrées sur le marché iranien, après la résiliation en 2011 d'un accord de paiement de longue date utilisé pour apurer les créances, après l'imposition de sanctions financières à l'Iran.

La demande mondiale de thé devrait rester élevée en 2012. Les exportations de thé sri-lankaises sont soutenues malgré les troubles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, un marché traditionnel pour le thé du Sri Lanka. Mais

il existe une concurrence croissante sur les marchés du thé noir de la part de la Chine et du Vietnam, où des investissements majeurs ont été réalisés.

Le secteur du thé dans les pays ACP

D'après la FAO, en 2011, le Kenya – principal exportateur de thé noir du monde – a produit près de 8 % de thé en moins en raison des mauvaises conditions climatiques (370 000 tonnes contre 403 300 tonnes en 2010). Toutefois, les recettes en monnaie locale ont grimpé en flèche à 109 milliards KSh, en raison des prix élevés et de la dévaluation du shilling kényan, qui a perdu plus d'un quart de sa valeur par rapport au dollar américain.

Les volumes commercialisés par l'intermédiaire des enchères de Mombasa ont chuté de 5 % en 2011 à 247 300 tonnes. Malgré une hausse des recettes moyennes, de 2,75 \$/kg en 2010 à 2,99 \$/kg en 2011, la dévaluation du shilling kényan a également entraîné une nette hausse des coûts des intrants.

Les principaux marchés d'exportation pour le thé kényan étaient le Pakistan (26 500 tonnes), l'Égypte (24 500 tonnes) et le Royaume-Uni (15 900 tonnes). Ces pays, avec le Soudan et l'Afghanistan, représentent environ 70 % des exportations totales de thé du Kenya. Des efforts sont actuellement déployés pour diversifier les marchés en pénétrant le marché chinois. Ceux-ci semblent porter leurs fruits, avec une augmentation de 40 % des ventes vers la Chine en 2011 comparé à 2010, portant les exportations à 2 000 tonnes.

Les effets de la sécheresse à la fin décembre 2011 et du gel au début de 2012 ont provoqué une chute de 15 % de la production du Kenya au premier

trimestre de 2012 comparé au dernier trimestre de 2011. Toutefois, les fortes pluies qui ont suivi devraient contribuer à redresser les niveaux de production du thé.

Cas unique, le secteur du thé kényan présente deux composantes distinctes : un secteur à grande échelle basé sur des plantations et un secteur reposant sur des petits exploitants, ceux-ci représentant (d'après les données du Conseil du thé du Kenya) 58 à 60 % de la production totale de thé du Kenya. La production de thé des petits exploitants au Kenya a augmenté au cours de la dernière décennie, les surfaces passant de 85 511 hectares à 115 023 hectares (+ 34 %). Cette transition vers une production de thé assurée par des petits exploitants est conforme aux tendances observées ailleurs (par ex. en Chine, au Vietnam, au Sri Lanka et en Inde), qui découlent des prix mondiaux plus élevés.

En septembre 2011, l'Agence de développement du thé du Kenya (KTDA) a annoncé des paiements record aux

« En septembre 2011, l'Agence de développement du thé du Kenya (KTDA) a annoncé des paiements record aux petits producteurs de thé »

petits producteurs de thé, en augmentation de 6 % par rapport à 2010. Le directeur général de la KTDA, Leronka Tiampati, attribue cette troisième année de recettes record à :

- des prix du thé relativement élevés et stables ;
- un taux de change qui a engendré des recettes considérablement plus élevées en shillings kényans ;
- une gestion efficace des processus de fabrication et des coûts.

De bonnes performances financières ont été enregistrées malgré des coûts des intrants en hausse, en particulier l'électricité et le carburant. Les agriculteurs ont directement bénéficié des bonnes performances financières de la KTDA puisqu'ils sont actionnaires dans les 65 usines de transformation du thé de la KTDA. D'après certains articles de presse, avec un prix total final s'élevant à 48,40 KSh/kg (contre 43,76 KSh/kg l'année dernière), les petits producteurs de thé du Kenya figureraient parmi les mieux payés au monde.

En août 2011, la Marque d'origine du thé kényan a été lancée (voir article *Agritrade*, « [Les petits producteurs de thé kényans enregistrent une troisième bonne année](#) », 25 octobre 2011). Cette marque a pour objectif d'augmenter les exportations de thé et de renforcer les initiatives de commercialisation en direction de la diaspora kényane. Les initiatives visant à soutenir la durabilité des chaînes d'approvisionnement du thé pourraient potentiellement bénéficier aux petits producteurs kényans. Unilever, le plus gros acheteur et vendeur de sachets de thé au monde, entend relier 500 000 petits agriculteurs dans leur réseau d'approvisionnement d'ici 2020 au travers du « Plan pour un mode de vie durable ». L'entreprise a établi un projet de partenariat public-privé au Kenya avec la KTDA et d'autres partenaires pour former les petits exploitants à la culture durable de thé. À ce jour, près de 720 agriculteurs ont reçu une formation pour améliorer l'efficacité de la récolte, une formation en comptabilité et aux questions de santé et de sécurité dans des champs-écoles paysans basés dans quatre usines.

Toutefois, le changement climatique menace le secteur du thé kényan basé sur les petits producteurs. En 2020, d'importantes régions de production

du thé au Kenya devraient devenir moins adaptées et ne plus être des zones de production en 2050. Le Centre international pour l'agriculture

« Le changement climatique menace le secteur du thé kényan basé sur les petits producteurs »

tropicale au Kenya a averti que « les régions actuelles de culture du thé au Kenya changeront fondamentalement ». C'est dans cette optique que la KTDA a commencé à travailler avec l'Agence allemande de développement (GIZ) et le Partenariat éthique pour le thé sur un programme de trois ans visant à préparer le secteur sur la manière de répondre au changement climatique (voir article *Agritrade* « [La production kényane de thé en baisse sur fond de craintes des impacts à long terme du changement climatique](#) », 6 octobre 2011). Développer une nouvelle carte des régions de production du thé pour le Kenya revêt une importance capitale. Le développement de systèmes d'assurance de façon à ce que les cultivateurs puissent bénéficier de revenus stables pourrait également contribuer aux processus de restructuration liés au climat dans le secteur du thé kényan.

Les 25 000 hectares d'arbres à thé en Ouganda ont produit 56 000 tonnes en 2011, les recettes d'exportation atteignant environ 90 millions de dollars. Cependant, d'après l'Association ougandaise du thé, la sécheresse pourrait générer une chute de la production de 8 % en 2012. Les conditions météorologiques changeantes pourraient bien avoir des conséquences à long terme pour la production de thé ougandaise. Cette situation a été aggravée par une faible application d'engrais étant donné la hausse des coûts des intrants.

La campagne de réhabilitation du secteur du thé de la Tanzanie s'est révélée fructueuse. Après un déclin de 3,6 % de la production entre 2009 et 2010, à 31 464 tonnes, 2011 devrait enregistrer une augmentation de 10,6 % pour atteindre 35 000 tonnes. La FAO a prévu une augmentation supplémentaire de 2,9 %, soit 36 000 tonnes en 2012. Une meilleure gestion et des investissements orientés vers la réhabilitation ont été déterminants pour le succès tanzanien. Mais la sécheresse pourrait sérieusement affecter la production ; plutôt que l'augmentation de 2,9 % initialement prévue par la FAO, il pourrait y avoir une baisse de 9 % (32 000 tonnes), les petits producteurs de thé étant les plus sérieusement touchés.

Des appels ont été lancés pour un accroissement des investissements dans l'irrigation pour les producteurs en sous-traitance, qui assurent 50 %

« En Tanzanie, des appels ont été lancés pour un accroissement des investissements dans l'irrigation pour les producteurs en sous-traitance »

de la récolte nationale de thé. Cela permettrait de stabiliser et d'augmenter la production qui est régulièrement affectée par la sécheresse (voir article *Agritrade* « [Des experts préconisent des systèmes d'irrigation pour les petits planteurs afin de redynamiser le secteur du thé tanzanien](#) », 5 juillet 2011).

Les recettes d'exportation de thé du Burundi ont augmenté de 22 % en 2011 comparé à 2010, grâce à des volumes élevés et à une meilleure qualité. L'OTB, le conseil du thé dirigé par l'État, a collecté 22,2 millions de dollars avec l'exportation de 8 816 tonnes en 2011, contre 18,2 millions de dollars pour 7 318 tonnes en 2010. Le Burundi exporte 80 % de son thé

au travers des enchères de Mombasa, les prix moyens pour le thé du Burundi étant passés de 2,50 \$US/kg en 2010 à 2,80 \$US/kg en 2011. L'OTB prévoit un déclin de la production en 2012 à 7 750 tonnes, en raison des conditions climatiques incertaines. Toutefois, avec les prix sur les marchés régionaux qui augmentent en

« Les recettes d'exportation de thé du Burundi ont augmenté de 22 % en 2011 comparé à 2010, grâce à des volumes élevés et à une meilleure qualité »

réponse à la baisse des volumes, les effets sur les revenus pourraient être moins prononcés (voir article Agritrade « [Tendances variables pour le secteur du thé est-africain](#) », 3 avril 2011).

D'après la FAO, la production de thé mauricienne a augmenté ces dernières années, avec 1 868 tonnes de thé noir produites en 2011. Une augmentation supplémentaire de la production est prévue en 2012 si les conditions météorologiques favorables persistent.

Dans les Caraïbes, Jamaican Teas est le plus gros producteur de thé sous ses propres marques, ainsi que sous contrat pour différentes entreprises. L'entreprise, âgée de 44 ans, a commencé son activité sous le nom de Tetley Tea Company, mais a été rebaptisée en 2011. Depuis 1995, l'entreprise a développé sa gamme de produits sous la marque Caribbean Dreams, au travers de l'introduction de thés aromatisés. Les épices et arômes utilisés sont produits localement. L'entreprise conditionne environ 100 millions de sachets de thé par an.

Dans les pays ACP du Pacifique, la production de thé est faible. En Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), l'industrie du thé regroupe deux pro-

ducteurs nationaux et une usine ; le thé importé vient d'Australie et d'Asie. Au milieu des années 2000, la production

« La PNG exporte du thé de qualité supérieure qui permet d'obtenir des primes sur les prix »

dépassait les 6 000 tonnes, dont 10 % étaient destinés au marché national. La PNG exporte du thé de qualité supérieure qui permet d'obtenir des primes sur les prix.

Nouvelles tendances

D'après la FAO, la consommation de thé devrait augmenter de 1,8 % par an pour atteindre 3,36 millions de tonnes d'ici 2021. La demande progresse pour les produits de qualité supérieure et à valeur élevée, en particulier dans les pays émergents. Le Salon mondial du thé à Las Vegas, en juin 2012, a mis en avant certaines de ces nouvelles grandes tendances :

- le thé de qualité ;
- le développement de magasins de vente de thé au détail ;
- le thé vert à infusion à froid ;
- les lattés de matcha – boissons à base de lait avec du thé vert finement broyé ;
- les autres thés spéciaux et les produits qui mettent en valeur le thé.

Aux États-Unis, il existe plus de 25 000 maisons de café et seulement 3 500 détaillants de thé, ce qui démontre le potentiel de développement de ces derniers. D'après une étude intitulée « Tea and ready-to-drink tea » (Thé et thé prêt à consommer) menée par Packaged Facts aux États-Unis, le marché de la vente au détail de thé

se développera, d'environ 6,6 % en 2012 à 8,7 % en 2014, pour atteindre 8,3 milliards \$US cette année. Les maisons de thé françaises telles que Mariage Frères connaissent une augmentation de la demande pour le thé blanc à plus forte valeur ajoutée, même si le thé vert reste le produit le plus couramment vendu.

En outre, les consommateurs européens sont de plus en plus sensibles aux conditions sociales et humaines liées à la culture du thé, et ils cherchent de plus en plus à acheter des thés certifiés – les principaux systèmes de certification étant commerce équitable, biologique, Rainforest Alliance et UTZ. La part de marché des thés certifiés est passée d'à peine 1 % en 2007 à environ 13 % de la production mondiale à la fin 2011. La plupart sont consommés dans l'UE, la certification

« Les consommateurs européens cherchent de plus en plus à acheter des thés certifiés »

devenant de plus en plus la norme sur le marché du thé de l'UE. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas et la France sont les principaux marchés pour les thés durables dans l'UE. Bien que les importations de thé vers le Royaume-Uni et les Pays-Bas aient diminué en volume, la valeur des importations a augmenté. La double certification du thé, commerce équitable et biologique, est de plus en plus courante, en particulier au Royaume-Uni, ceci contribuant à la valeur élevée des importations de thé.

Entre 2006 et 2010, le volume de thé importé dans l'UE a augmenté de 1,3 % (à 353 000 tonnes), tandis que la valeur gagnait 6,5 % par an pour atteindre 1 milliard d'euros en 2010.

La consommation de thé biologique augmente, en partie en raison de l'intérêt croissant des consommateurs pour les effets positifs du thé sur la santé, le thé biologique étant perçu comme plus sain. L'Inde et la Chine ont été les premiers à se lancer dans la production de thé biologique et sont aujourd'hui les premiers producteurs mondiaux. Toutefois, le secteur du thé biologique se développe également dans d'autres pays producteurs. Il s'agit là d'un secteur pouvant potentiellement augmenter la valeur des exportations ACP, et qui peut être jugé comme particulièrement pertinent dans le contexte de la hausse des coûts des intrants que connaissent de nombreux pays ACP.

Les marchés locaux dans d'autres pays producteurs se développent également. En Tanzanie, la consommation a augmenté de 26,2 % en 2010, pour atteindre 5 810 tonnes, après que le Conseil du thé de la Tanzanie, en collaboration avec d'autres parties prenantes, a renforcé les campagnes de promotion de la consommation de thé. Au Kenya, la consommation locale de thé a progressé de manière constante de plus de 16 % au cours des six mois jusqu'en juin 2011, pour atteindre près de 10 000 tonnes. Ceci est le fruit de l'intensification des activités de promotion de la marque par les conditionneurs pour répondre aux attentes des clients plus soucieux de leur santé, et du renforcement de la stratégie promotionnelle du Conseil du thé du Kenya.

S'agissant de l'avenir, pour l'Afrique, la FAO prévoit que la plus forte croissance de la consommation de thé noir jusqu'en 2021 sera enregistrée en Tanzanie et au Rwanda (tous deux affichant une croissance de 4,1 % par an), suivis par le Kenya (+ 3,9 %). En moyenne, la

consommation dans les pays producteurs africains devrait augmenter de 2,9 % par an entre maintenant et 2021, contre une augmentation moyenne mondiale de la consommation

« En moyenne, la consommation dans les pays producteurs africains devrait augmenter de 2,9 % par an entre maintenant et 2021 »

de 1,8 % par an. Les marchés africains, par conséquent, présentent un potentiel de croissance considérable pour les producteurs africains.

En ce qui concerne les niveaux de résidus, le Groupe intergouvernemental de la FAO sur le thé travaille sur un plan d'action pour l'application d'ISO 3720 (thé noir et normes proposées pour le thé vert) comme norme de qualité minimale pour le commerce mondial de thé. Un rapport du groupe de travail sur les LMR, créé en 2003, a été présenté à Mombasa en juillet 2011, et des réunions parallèles ont été organisées lors de la réunion Pest Management Centre Minor Crop au Canada (mars 2011) et du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR) en Chine (avril 2011), pour installer un dialogue avec les entreprises agrochimiques et mieux faire connaître le thé sur la scène internationale, ce qui exige que les LMR soient établies au niveau mondial. Les soumissions relatives aux LMR devront être présentées par les nombreuses entreprises au cours de l'année suivante.

Les producteurs ACP devront se montrer très attentifs à la question des résidus. Le débat autour des LMR pourrait également s'avérer utile pour promouvoir le développement de la production de thé biologique.

3. Implications pour les pays ACP

Relever les défis liés à la production

Les pays ACP producteurs de thé doivent envisager comment ils peuvent anticiper au mieux les tendances de marché. Ces dernières années, le marché mondial du thé a connu un meilleur équilibre entre la production et la consommation. L'offre excédentaire a été réduite, générant des hausses de prix et les prix rémunérateurs d'aujourd'hui. Cependant, si les producteurs réagissent de manière excessive aux prix élevés actuels et qu'ils développent trop la production, les prix suivront le cycle et chuteront. La question de la culture durable du thé est particulièrement sensible dans les systèmes de

« La question de la culture durable du thé est particulièrement sensible dans les systèmes de production des petits exploitants »

production des petits exploitants. La FAO a mis en évidence « un impact néfaste sur l'environnement dans la plupart des pays producteurs en raison de la déforestation, souvent illégale, pour planter du thé et par l'utilisation inefficace de l'énergie dans les unités de transformation ». Ceci pourrait exiger des gouvernements ACP qu'ils améliorent l'efficacité de l'application de la législation existante ou introduisent de nouvelles lois, qui soient ensuite effectivement appliquées, pour stopper la conversion des forêts en terres pour des formes de culture du thé non durables.

Il s'avère donc urgent pour les pays ACP de mettre l'accent non pas sur l'augmentation de leur volume de production de thé mais plutôt sur la production de thés de meilleure qualité qui :

- répondent aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire ;
- garantissent la traçabilité du produit ;
- ajoutent de la valeur et différencient les thés en termes de « qualité ».

La différenciation en termes de qualité peut se faire par l'utilisation des indications géographiques, par le développement de la production de thé biologique, ou encore par une étroite collaboration sur la mise en œuvre de labels privés haut de gamme avec des partenaires privés qui permettront aux producteurs ACP de s'établir sur les marchés du thé en pleine mutation.

Devancer les tendances de consommation

Paradoxalement, la crise économique en Europe ne semble pas avoir affecté le marché du thé à forte valeur ajoutée. Dans cette optique, les producteurs de thé d'Afrique de l'Est, doivent développer leur production et leurs activités de

« Les producteurs de thé d'Afrique de l'Est, doivent développer leur production et leurs activités de marketing pour cibler davantage les segments à plus forte valeur ajoutée du marché du thé »

marketing pour cibler davantage les segments à plus forte valeur ajoutée du marché du thé. D'après Claudia Mingori de la maison de thé française Mariage Frères, bien que les normes de qualité soient satisfaites pour le thé noir, il est nécessaire d'élargir la gamme des thés proposés à la vente

en exportant davantage de mélanges. Un secteur particulier ayant affiché une certaine croissance est celui des ventes de Rooibos sans théine en provenance d'Afrique du Sud, qui est vendu en Europe presque exclusivement sous forme de mélanges aromatisés.

Des efforts de commercialisation conjoints déployés par les producteurs est-africains, en association avec des partenaires stratégiques sur les principaux marchés, pourraient contribuer à développer ces marchés et bien d'autres segments de marché (par ex. en promouvant l'utilisation de thé « du matin » ou du petit-déjeuner en provenance du Kenya et du Malawi en remplacement du café).

Au-delà de l'Europe, la croissance de la demande de thé noir en Chine est plutôt une bonne nouvelle pour les producteurs ACP, en particulier le Kenya, le plus grand exportateur mondial de thé noir. Toutefois, cela exige un renforcement des initiatives de commercialisation ciblant le marché chinois si le Kenya et d'autres fournisseurs africains veulent effectivement concurrencer les exportateurs indiens. Des partenariats avec les importateurs chinois locaux et les maisons de thé devront être développés, une exigence qui n'est pas sans rappeler la situation dans le secteur du café. Toutefois, pour le secteur du thé, tirer profit du savoir-faire des maisons de thé européennes sera essentiel pour que le Kenya et d'autres pays exportateurs de thé d'Afrique de l'Est puissent être compétitifs sur le marché chinois.

Répondre à la demande croissante de thé biologique

La consommation de thé biologique est en hausse, mais la certification peut être un processus lent et coûteux, mal-

gré le processus de production naturel appliqué dans de nombreuses régions produisant du thé. Le développement d'une certification régionale commune du thé biologique qui serait acceptable

« Le développement d'une certification régionale commune du thé biologique pourrait s'avérer précieux »

sur le marché de l'UE pourrait s'avérer précieux pour l'exploitation rentable de cette tendance de marché. Une intensification de la coopération ACP-UE dans ce domaine semblerait appropriée, car elle permettrait de développer des mécanismes rentables pour la certification des petits exploitants, qui pourraient être appliqués dans d'autres secteurs.

La tendance à la consommation de thés biologiques gagnerait également à être intégrée dans la restructuration du secteur du thé en réponse aux défis du changement climatique.

Mobiliser des ressources pour répondre aux défis du changement climatique dans le secteur

Un certain nombre de mécanismes financiers sont mis en place pour aider les pays en développement à

« Une stratégie est-africaine concertée pour mobiliser l'assistance à la restructuration du secteur du thé liée au changement climatique pourrait potentiellement apporter des bénéfices considérables »

faire face au changement climatique ; une stratégie est-africaine concertée pour mobiliser l'assistance à la restructuration du secteur du thé liée au changement climatique pour-

rait potentiellement apporter des bénéfices considérables. Il s'agit là d'un domaine où la coopération au développement ACP-UE gagnerait à s'intensifier.

Gérer la hausse des coûts des intrants

En Afrique de l'Est, la hausse des coûts des intrants a été aggravée par les dévaluations successives des monnaies.

Dans ce contexte, le développement de stratégies régionales réduisant les importations extra-régionales de la production de thé pourrait être un

« Le développement de stratégies régionales réduisant les importations extra-régionales de la production de thé pourrait être un domaine d'action utile »

domaine d'action commune en vue d'améliorer la compétitivité de la production de thé est-africaine, garantissant ainsi aux producteurs de pouvoir retirer des bénéfices nets des prix du thé supérieurs à la moyenne.

Principales sources

1. Ceylon Tea Brokers Plc, site Web fournissant des données sur le marché du thé www.ceylonteabrokers.com
2. FAO, Groupe intergouvernemental sur le thé, « Twentieth session of the Intergovernmental Group on Tea, 30 January – 1 February 2012, Colombo, Sri Lanka », 2012 <http://www.fao.org/economic/est/est-commodities/tea/tea-meetings/en/>
3. Independent Consumer & Competition Commission (Papua New Guinea), « Draft report: Sundry declared goods price regulation review », 15 février 2007 <http://www.iccc.gov.pg/docs/Draft%20Report%20on%20Sundry%20Goods%20Review.pdf>
4. World Tea Expo, « World Tea Expo names six leading tea trends for 2012 », 1er mars 2012 <http://www.worldteaexpo.com/index.php/2012-press-releases/326-world-tea-expo-names-six-leading-tea-trends-for-2012->
5. CBI (ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas), « Tea: Trends and segments », décembre 2011 <http://www.cbi.eu/marketinfo/cbi/?action=showDetails&id=6146>
6. Xinhua, « Guizhou expands tea industry », 13 avril 2012 <http://chinabevnews.wordpress.com/category/china-tea/>
7. *Jamaica Gleaner*, « Jamaican Teas adds new line of business », 25 décembre 2011 <http://jamaica-gleaner.com/gleaner/20111225/business/business4.html>
8. FAO, « Firm tea prices set to continue », 29 février 2012 <http://www.fao.org/news/story/en/item/124221/icode/>
9. *The Citizen* (Dar es Salam), « Mombasa tea auction faces crash », 13 décembre 2011 <http://allafrica.com/stories/201112140697.html>
10. *Indexmundi.com*, « Tea monthly price », plusieurs dates <http://www.indexmundi.com/commodities/?commodity=tea>

À propos de cette mise à jour

Cette note de synthèse a été mise à jour en octobre 2012 afin de prendre en compte les développements depuis septembre 2011. La note de synthèse originale a été publiée en avril 2010 et est disponible sur demande auprès de agritrade-mail@cta.int. D'autres publications dans cette série et des ressources supplémentaires sur le commerce agricole et de la pêche ACP-UE peuvent être trouvés en ligne à <http://agritrade.cta.int/fr>



Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution conjointe ACP-UE active dans le développement agricole et rural des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le CTA a pour mission de promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition, et encourage une gestion durable des ressources naturelles. Cela est réalisé en fournissant des produits et services permettant un meilleur accès à l'information et des connaissances, facilitant le dialogue politique et de renforcement des capacités des institutions de développement agricole et rural et des communautés dans les pays ACP.

Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (ACP-UE)
Postbus 380
6700 AJ Wageningen
Pays-Bas
Tél: +31 (0) 317 467 100
E-mail: cta@cta.int - www.cta.int